



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Regroupement de l'école primaire du Carboué vers les écoles de Saint-Médard et du Beillet

À compter de la rentrée de septembre 2021, les élèves du groupe scolaire du Carboué à Mont de Marsan seront regroupés dans les écoles du Beillet et de Saint-Médard. Cette fusion permettra d'ouvrir quatre nouvelles classes sur la commune et d'offrir aux élèves de meilleures conditions d'accueil tout en garantissant la continuité et le suivi scolaire.

Le creux démographique que connaît actuellement la France, puisque chaque année, et ce depuis 10 ans, il naît moins d'enfants que l'année d'avant, engendre une baisse d'effectif au sein des groupes scolaires parmi lesquels celui du Carboué à Mont de Marsan : en 2014, 200 élèves y étaient scolarisés, à la rentrée 2020, ils étaient 145. En conséquence, l'Éducation Nationale a déjà procédé à la fermeture de deux classes en 2017 et 2020 et à la fusion des écoles maternelle et élémentaire en 2017.

Face notamment à cette baisse constante des effectifs et à la situation géographique peu favorable du site, proche de la Base aérienne dans une zone classée SEVESO, l'Agglomération de Mont de Marsan, en lien avec les équipes de l'Éducation Nationale, a fait le choix de transférer les élèves de l'école du Carboué vers les écoles voisines du Beillet et de Saint-Médard à partir de la rentrée de septembre 2021 pour poursuivre les investissements déjà engagés.

« C'est une page qui se tourne et il est normal d'avoir un sentiment de tristesse. Les différentes équipes pédagogiques qui se sont succédé au Carboué ont fait un travail extraordinaire pour une écrire une belle Histoire. Mais rappelons nous qu'un chapitre qui se ferme, c'est un nouveau qui s'ouvre... » souligne Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan et Président de la communauté d'agglomération de Mont de Marsan.

Cette décision, consultée, étudiée et pensée pour le bien-être des enfants, permettra de leur offrir de meilleures conditions d'accueil dans des écoles plus modernes avec de fortes capacités d'accueil - Saint-Médard ayant été entièrement réhabilitée en 2015 – tout en évitant la fermeture de deux classes dans ces établissements. Plus encore, elle permettra la création de quatre classes supplémentaires de 23 élèves en moyenne au Beillet et à Saint-Médard. Les équipes pédagogiques du Carboué (enseignants et agents) pourront être repositionnées sur ces deux écoles, assurant ainsi la continuité et le suivi scolaire des enfants. Enfin, la mixité et la diversité étant des facteurs de développement importants, ce regroupement favorisera une scolarité inclusive avec les deux dispositifs

déjà implantés dans les écoles de destination (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme – UEMA à Saint-Médard et autorégulation au Beillet).

Les élus et les équipes de Mont de Marsan Agglo sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour affiner les détails pratiques relatifs à ce regroupement afin de continuer à proposer aux familles une offre globale de qualité en matière d'éducation. Les conditions d'accueil et d'épanouissement des 4300 élèves issus des 36 écoles maternelles et élémentaires du territoire sont en effet au cœur des priorités de l'Agglomération, qui y consacre chaque année plus de 40 % de son budget de fonctionnement.

